

Polynésie Française, Production en baisse pour la pêche hauturière

Si la pêche en haute mer est en baisse (-7%), la part exportée de poissons augmente tout de même de 27 %, selon le dernier rapport de l'ISPF sur les chiffres de 2014. De son côté, la production côtière progresse atteignant les 3 495 tonnes. Quant à la pêche lagonaire, elle est uniquement destinée à l'auto-consommation.

En 2014, la production globale de pêche de capture diminue de 2 % passant à 8 885 tonnes. En cause : la diminution de la production hauturière de 7 % par rapport à 2013. Ainsi, en 2014, seulement 5390 tonnes de poissons ont été pêchées en haute mer.

En effet, pour 2014, la hausse des rendements (volume pêché pour 100 hameçons posés) n'a pas compensé la baisse de l'effort de pêche en haute mer.

" La baisse de la production est en premier lieu imputable aux thoniers mixtes et congélateurs, même si elle diminue aussi, mais dans une moindre mesure, pour les thoniers de pêche fraîche", a annoncé l'Institut de la statistique de la Polynésie dans son bilan annuel de 2014, paru le 28 décembre.

Concernant les 26 thoniers mixtes et congélateurs de Polynésie, "l'effort de pêche est en nette diminution, tant sur le nombre de navires actifs (- 3), de sorties en mer (- 55), ou de jours de mer (- 552), que sur le nombre total de lâchers (- 400) ou d'hameçons posés par lâcher (- 23).

Seul le nombre de jours de mer par sortie augmente (+ 2) ainsi que le nombre de lâchers par sortie (+ 1).

Le rendement augmente toutefois d'un kilo, ce qui n'est pas suffisant pour compenser la baisse de l'effort de pêche", continue l'Institut.

A noter que la réfrigération reste le mode de conservation privilégié de la pêche des thoniers mixtes et congélateurs mais la production débarquée congelée demeure négligeable, elle est de seulement 222 tonnes car les poissons congelés sont moins rémunérateurs que les poissons réfrigérés.

Pour pêcher, la flotte est assez concentrée dans une partie de la zone économique exclusive : l'essentiel des captures réalisées par les thoniers de pêche fraîche (90 %) ainsi que celle des thoniers mixtes et congélateurs (80 %) a eu lieu au nord-est et au sud de Tahiti dans un rayon de 400 miles nautiques.

L'exportation en hausse

Par contre, l'exportation de poissons de haute mer est en hausse en Polynésie : elle augmente de 5 points passant à 27 % pour la part de production exportée sur la totalité de la production. "Le poisson exporté provient quasi-exclusivement de la pêche en haute mer", assure l'ISPF.

Les thons germons représentent 58 % de la production commercialisable. Les prises de thons obèses (13 % de la production) augmentent de 17 %, tandis que celles des thons jaunes (10 %) diminuent de 22 %.

Les poissons entiers réfrigérés constituent l'essentiel des exportations de produits de la pêche (70 % de la valeur et du volume) et sont, pour les trois quarts, envoyés aux États-Unis.

Les filets de poissons frais (11 % des recettes et 7 % des volumes) sont essentiellement à destination de la France métropolitaine (55 %) et aux États-Unis (36 %).

Enfin, les filets de thon congelés (4 % de la valeur et 7 % du volume), sont achetés quasi-exclusivement par la France, tout comme le poisson entier congelé (3 %), et les chairs de poisson frais (3 %).

A noter que pour la France, la production des produits de la pêche et de l'aquaculture s'avère insuffisante pour couvrir la consommation nationale, d'où un surcroît d'importations.

Ces dernières concernent surtout des produits de grande consommation (saumons, thons, crevettes).

L'Afrique est la première zone de provenance du thon pour la France (la moitié des achats de thon).

Pêche côtière

"La production de la flottille côtière atteint un niveau record - 3 495 tonnes- et augmente de 12 %, en partie grâce à la croissance de la flottille, mais aussi du fait de bons rendements obtenus pour le mahi-mahi et le thon jaune", a indiqué l'Institut de la statistique de la Polynésie.

Les navires côtiers sont basés majoritairement aux Îles Du Vent (60 %) et 20 % sont aux Îles Sous-Le-Vent. 403 poti marara sont dénombrés avec un rendement moyen par sortie de 68 kg ainsi que 45 bonitiers (rendement de 151 kg par sortie). Au total, c'est donc 3 495 tonnes de poissons qui sont pêchés dont 2 927 tonnes pour les poti marara et 568 tonnes pour les bonitiers.

Pêche lagonaire

La pêche lagonaire est essentiellement destinée à l'autoconsommation. Elle est estimée à environ 4 300 tonnes par an, répartie en poissons lagonaire et de récif (3 400 tonnes), petits pélagiques (700 tonnes) et fruits de mer (200 tonnes), pour une valeur totale estimée à 2 milliards de francs.

Au final, avec 1,2 milliard de francs de recettes, les exportations de produits de la

pêche sont en hausse en 2014 de 13,6 %. Les volumes exportés progressent rapidement, de fait, le prix unitaire est en légère baisse à 820 francs/Kg (- 5 %). Au total, les produits de la pêche représentent 9 % des recettes des exportations locales.

Les différentes techniques de pêche en Polynésie

La pêche hauturière, la plus importante, constitue les deux tiers de la production. La flottille hauturière comprend les thoniers palangriers répartis en thoniers de pêche fraîche (36 actifs en 2014) et thoniers mixtes et congélateurs (26).

La pêche côtière (en mer mais proche des côtes), de type familial est plus traditionnelle et artisanale. En 2014, la flottille est composée de 403 poti marara (en bois ou en fibre de verre, de 6 à 8 mètres) et de 45 bonitiers (en bois, de 10 à 13 mètres).

La pêche lagonaire est consacrée essentiellement à l'autoconsommation, excepté la pêche des roris, trocas et bénitiers qui sont tous ou en partie exportés.

Enfin, **la production aquacole** effectuée par six fermes, concerne la crevette bleue et le paraha peue.

La production de poisson en aquaculture augmente plus vite que la population mondiale

Au niveau mondial, l'aquaculture est amenée à se développer : la production mondiale de poisson continue d'augmenter plus rapidement que la population mondiale.

Au cours des cinq dernières décennies l'offre de poisson destiné à la consommation a progressé avec un taux de croissance annuel moyen de 3,2 %, soit un taux plus élevé que celui de la population mondiale qui s'est établi à 1,6 %.

En Polynésie française, la production aquacole est composée de trois branches : l'aquaculture de la crevette, celle du bénitier, et la pisciculture du Paraha peue (poisson lune ou platax).

La quantité produite de crevette bleue augmente régulièrement depuis cinq ans, et atteint 89 tonnes, soit une progression de 12 % par rapport à 2013, a indiqué l'ISPF le 28 décembre.

A titre de comparaison, au cours de la dernière décennie, l'aquaculture mondiale de la crevette progresse, en moyenne, de 12 % par an en quantité et de 6 % en valeur.

La production de paraha peue se maintient depuis 2011. En 2014, celle-ci atteint 12,8 tonnes (+ 50 %).

L'aquaculture demeure l'un des secteurs de la production alimentaire dont la croissance est la plus rapide : en 2012, il atteint un nouveau record historique de production, soit près de la moitié du poisson destiné à la consommation humaine.

Environ 20 millions de personnes ont travaillé dans l'élevage de poisson (dont plus de 96 % en Asie).

Selon les estimations de l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), globalement, la pêche et l'aquaculture constituent les moyens d'existence de 10 à 12 % de la population mondiale.

Source : http://www.tahiti-infos.com/Production-en-baisse-pour-la-peche-hauturiere_a142699.html